

Le lundi 17 juin 2019

Affaire suivie par : André Lavaire / Secrétariat Général / Direction

Objet : Rappel Re-affiliation des clubs – activité période estivale – rentrée 2019

Mesdames les Présidentes, Messieurs les présidents,

RE-AFFILIATION CLUBS 2019/2020

La ré-affiliation informatique des clubs est désormais faite automatiquement par la FFHB. Toutefois, au niveau de la ligue Hauts-de-France, les clubs qui n'auraient pas réglé leurs droits de ré-affiliation ou qui auraient des dettes vis-à-vis des instances ou enfin qui n'auraient pas renvoyé leurs fiches de renseignements mentionnant les noms du président, secrétaire et trésorier **seront bloqués au niveau de la qualification des licences.**

Voici la procédure à suivre pour valider le bureau directeur de chaque club pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait :

- 1) *Compléter la fiche de renseignements mentionnant le nom du président, du trésorier et du secrétaire et la renvoyer par mail au 5700000@ffhandball.net*
- 2) *Saisir les licences de ces 3 personnes dans Gesthand*
- 3) *Compléter l'onglet « organe » dans Gesthand en y ajoutant ces 3 noms*
- 4) *Le club sera alors débloqué par le secrétariat de la ligue après avis de la comptabilité en ce qui concerne les paiements*
- 5) *La qualification des licences pourra désormais commencer*

Vous retrouvez la feuille de renseignement en cliquant sur le lien suivant : [FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS CLUBS](#)

Le guide financier et administratif 2019/2020 est à votre disposition également via le lien suivant : [GUIDE FINANCIER ET ADMINISTRATIF 2019/2020](#)

ORGANISATION MUTATION 2019/2020 du 19/07 au 31/07

Sur la période du 19/07 au 31/07 (période « normale » des mutations), nous vous demandons d'effectuer les paiements **UNIQUEMENT par virement.** (la comptabilité ainsi que le service administratif en gestion des mutations seront en congé).

Merci donc de suivre la procédure suivante sur cette période :

- 1) Saisir les éléments sur Gesthand en suivant les procédures de mutation

- 2) Effectuer un virement tout en indiquant l'objet du virement, nom, prénom de la personne mutée
- 3) Envoyer par email une attestation de virement aux adresses suivantes :
5700000.cmcd@ffhandball.net; 5700000@ffhandball.net

Nous vous conseillons d'éviter de valider une mutation le 31/07. En cas de manquement (une signature sur papier ou autres), la mutation vous sera automatiquement retournée et basculera en Hors période donc justificatif à rajouter (accord du club quitté).

Les mutations « gratuites » (en lien avec la réglementation de la FFHB) seront traitées à partir du 19/08/2019 (la date de validation restera effective malgré tout). La manipulation sur Gesthand est à faire malgré tout avant le 31/07/2019.

FERMETURE ADMINISTRATIVE DE LA LIGUE

La ligue sur les 2 sites sera fermée du **22/07/2019 au 19/08/2019**.
Pour des raisons financières, le service comptabilité sera à votre disposition à compter du 12/08/2019. Mickael DUHAMELLE sera joignable au 03 20 10 95 03 ou 5700000.mduhamelle@ffhandball.net

ORGANISATION DES SECRETARIATS RENTREE 2019

Afin d'absorber les différentes validations des licences et vous assurer un service sur la qualification des licences dès plus efficaces, les secrétariats seront fermés en matinée du 19/08/2019 au 27/09/2019 inclus. Le secrétariat sera donc, sur cette période, joignable, à partir de 14h.

Pour toutes « URGENCES » vous pouvez contacter André LAVAIRE 5700000.cmcd@ffhandball.net / 06 88 97 90 26 ou Jean-Pierre LEPOINTE 07 85 61 05 32.

Jean-Pierre LEPOINTE

Président de la ligue de HB des
Hauts-de-France